

FONDATION



DU  
PATRIMOÏNE

# La Fondation du patrimoine

En quelques mots



## Qui sommes-nous ?

Organisme à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le **premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**. Sa priorité est la sauvegarde du patrimoine local, non protégé et en péril, dans toute sa diversité : moulins, théâtres, fabriques, lieux de culte, maisons d'illustre ou milieux naturels.

La Fondation agit partout en France aux côtés des collectivités, des particuliers ou des associations, à travers ses 21 délégations régionales et ses 100 délégations départementales.

Grâce au soutien des donateurs et de 1 000 bénévoles, la Fondation du patrimoine sauve plus de 2 000 sites chaque année et participe activement à la vie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

## Nos objectifs



### Territoires

Le patrimoine fédère les habitants d'un territoire et renforce son attractivité. Redonner vie au patrimoine, c'est redonner vie à un territoire.



### Emploi

En France, le secteur du patrimoine représente près de 500 000 emplois non délocalisables (artisans, architectes, guides, conservateurs...).



### Environnement

Notre cadre de vie est un tout : il inclut bâtiments, paysages, milieux naturels ainsi que les espèces animales et végétales.

## Nos moyens d'action

### Les mécènes régionaux et clubs de mécènes

Des entreprises locales apportent leur soutien aux projets de la Fondation, dans le cadre de collectes de dons ou en rejoignant un club de mécènes.

### Les mécènes nationaux

La Fondation propose aux grandes entreprises de soutenir des projets répondant à leurs valeurs.

### Nos programmes thématiques

Les programmes Patrimoine Emploi, Patrimoine naturel & Biodiversité, Patrimoine & Tourisme local et Patrimoine roman aident de nombreux projets.

### Nos aides directes

Prélevées sur nos fonds propres, elles soutiennent des projets sélectionnés pour leur impact, récompensent les meilleures collectes de dons et financent les labels.

### Les collectes de dons

permettent de recueillir des fonds auprès d'un large public.

### Le Loto du patrimoine

finance la restauration des projets sélectionnés dans le cadre de la Mission Patrimoine.

### Les labels

aident les propriétaires privés à réaliser leurs travaux de restauration.

### Les partenariats avec des collectivités territoriales

Des conseils régionaux et départementaux, intercommunalités et communes apportent des subventions aux projets de la Fondation.

### Les prix et concours

La Fondation soutient et organise plusieurs prix et concours afin de récompenser des initiatives exemplaires.



FONDATION



DU  
PATRIMOÏNE

Contactez votre délégation régionale :



Siège social :

153 bis, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél : 01 70 48 48 00 | [info@fondation-patrimoine.org](mailto:info@fondation-patrimoine.org)

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

[www.portailpatrimoine.fr](http://www.portailpatrimoine.fr)

